**PROJET DE RÉSIDENCE INDO-EUROPÉENNE KOLKATA 2019**

Les artistes de toutes les formes d'art sont invités à postuler :

**ARTS VISUELS**

**ARTS du SPECTACLE**

**ÉCRITURE**

**FILMS**

**MUSIQUE / CRÉATION SONORE**

**NOUVEAU MÉDIA**

L'Alliance Française du Bengale (<http://bengale.afindia.org>), Le Goethe-Institut /Max Mueller Bhavan Calcutta ([www.goethe.de/kolkata](http://www.goethe.de/kolkata)), et le British Council, Calcutta (<https://www.britishcouncil.in>), en collaboration avec la galerie CIMA (<http://www.cimaartindia.com/>), située à Calcutta, et Kala Bhavana, Université Visva Bharati, à Santiniketan, Bengale occidental ([www.visvabharati.ac.in](http://www.visvabharati.ac.in)) organisent la troisième édition du Projet de Résidence interdisciplinaire Indo-Européenne à Calcutta. La résidence se passe à Calcutta et à Santiniketan, au Bengale Occidental en Inde et dure huit semaines (sept semaines à Calcutta et une semaine à Santiniketan). Le début du séjour est prévu en Octobre 2019.

Pour le Projet de Résidence Indo-Européenne à Calcutta, quatre artistes (d'Allemagne, de France, du Royaume-Uni et d'Inde) pratiquant différentes formes d'arts, travailleront et exploreront la ville ensemble, pendant sept semaines à Calcutta et une semaine à Santiniketan. Un studio sera également fourni à Calcutta. Pendant leur séjour, les artistes se rencontreront pour des échanges fructueux avec le milieu culturel, artistique et associatif.

L'objectif de cette résidence est la création d'un projet artistique individuel ou collectif au cours du séjour. La collaboration entre les artistes de différents pays, avec leurs expériences artistiques personnelles, contribuera à créer un nouvel espace culturel pour des idées inspirantes et produire des résultats captivants et percutants.

Au début du Projet de résidence, les artistes sont invités à faire une présentation publique de leur travail artistique et de leur projet prévu sous la forme d'une courte présentation publique audiovisuelle de leurs œuvres précédentes et du projet prévu à Calcutta. Également à la fin de la résidence, un «travail en cours» ou une «création collaborative» sera présenté dans la ville pendant une semaine.

En plus de poursuivre leur propre projet, les artistes en résidence sont censés s'impliquer aupres de scène culturelle et artistique locale, car nous pensons que les contributions créatives de l'extérieur sont importantes pour l'artiste de la ville ainsi que pour tout les artistes en résidence.

**Dates Importantes**

Date limite de soumission des candidatures : 12 Août 2019

Sélection finale : 4 Septembre 2019

Début de la résidence : 21 Octobre 2019

Fin de la résidence : 14 Décembre 2019

**Conditions de participation :**

La résidence est destinée aux artistes qui vivent et travaillent en France, qui peuvent communiquer en français et en anglais couramment et qui ont un projet approprié. En outre, ils doivent être intéressés et motivés pour réaliser un projet artistique à Calcutta, la métropole culturelle de l'Inde.

**Avantages du projet :**

• Frais de vol international (France - Calcutta / Calcutta - France, classe économique)

• Remboursement des frais de visa (visa d’affaires)

• Logement fourni pendant la période de résidence

• Bourse de 1300 € pour les huit semaines

• Indemnité journalière de 800 INR / jour pendant le séjour

• Contribution aux coûts de production du projet (seulement après approbation)

**Documents de candidature: (une seule application numérique en anglais)**

• CV détaillé

• Informations sur des projets artistiques précédents importants (publications, expositions, spectacles, concerts…) au format PDF n'excédant pas cinq pages.

• Lettre de motivation pour postuler au Projet de Résidence Indo-Européenne Calcutta en présentant les objectifs artistiques et les grandes lignes du projet envisagé (environ 250 mots)

• L’identifiant Skype

• L’ensemble des pièces jointes ne doivent pas dépasser 2 Mo.

• Seules les demandes complètes répondant aux exigences énumérées ci-dessus seront prises en compte.

Chaque candidat doit prendre note des informations sur le pays et les voyages concernant l’Inde fournies par le Ministère Français des Affaires Etrangères sur leur site internet. Une assurance maladie internationale doit être souscrite par l'artiste et une preuve doit en être fournie après la sélection finale.

Veuillez envoyer votre candidature aux deux adresses e-mail mentionnées ci-dessous:

**M. Fabrice Plançon**

**Directeur**

**Alliance française du Bengale**

**Director.kolkata@afindia.org**

**Mme Shubhi Malik**

**Coordinatrice Culturelle**

**Alliance française du Bengale**

**Culture.kolkata@afindia.org**

